

CHAGNY

Enquête publique sur le centre de déchets ultimes

Le Syndicat mixte d'études et de traitement (Smet) Nord-Est 71 doit renouveler son contrat de gestion du centre d'enfouissement. Une réunion d'information est organisée jeudi.

L'autorisation préfectorale, qui régit l'installation de stockage des déchets non-dangereux de Chagny, arrive à échéance en 2015. Pour permettre au Syndicat mixte d'études et de traitement (Smet) Nord-Est 71 de continuer à traiter les ordures ménagères et les déchets non-recyclables (des déchetteries) des 315 000 habitants de l'est de la Saône-et-Loire, un nouvel arrêté doit être pris par le préfet. Comme tout arrêté préfectoral, il fait l'objet d'une enquête publique, qui est en cours depuis le 26 janvier et durera jusqu'au 9 mars.

Construction d'un nouveau casier

Le projet d'extension du site de Chagny prévoit l'augmentation de la durée de vie du site



Il faut construire un nouveau casier au centre de stockage des déchets de Chagny pour 2017. Une enquête publique est en cours. Photo G. J.

existant (jusqu'en 2017) et la construction d'un casier supplémentaire pour accueillir les déchets jusqu'en 2021. La quantité de déchets reçus sur le site de Chagny restera la même (81 000 tonnes par an).

Ce projet d'extension a reçu un avis favorable du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Corderst) et de la Commission de suivi du site (CSS) de Chagny. Le dossier complet est con-

sultable en mairie de Chagny et sur le site Internet de la préfecture (www.saone-et-loire.gouv.fr).

GRÉGORY JACOB

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la mairie de Chagny aujourd'hui de 9 à 12 heures, le 3 mars, de 9 à 12 heures, et le 9 mars, de 14 h 30 à 17 h 30. Une réunion publique est organisée jeudi, à 18 heures, salle Claude-Forêt, place du Théâtre, à Chagny.

CHAGNY

L'harmonie au Mi-Carême show le 21 mars

Le 21 mars, pour la première fois, le comité de la Mi-Carême organise un spectacle à la Maison du peuple avec toutes les musiques qui participent au défilé.

Une institution qui date de 1848

L'Orchestre d'harmonie de Chagny existe depuis 1848. Tout d'abord appelé Musique de Chagny, puis Harmonie municipale en 1879, ce n'est qu'en 1993 qu'il est devenu l'Orchestre d'harmonie de Chagny. Il compte actuellement 22 musiciens, dont neuf élèves de l'école de musique.

Dirigé depuis 2009 par Flavie Guérin-Turrel, l'orchestre propose un répertoire très varié, allant de la musique classique, à la variété, en passant par le jazz et le répertoire populaire. Cette année, l'orchestre travaille sur les musiques de films. Sous la présidence de Louis



L'orchestre d'harmonie de Chagny sera présent au Mi-Carême show. Photo d'archives M. B. (CLP)

Largy, l'harmonie est un acteur important du développement culturel de la ville de Chagny, des communes de la communauté d'agglomération et même au-delà, puisqu'elle donne un grand nombre de concerts tout au long de l'année. Outre à Chagny, les musiciens ont récemment

joué à Change, Rully, Bouzeiron et Cheilly-lès-Maranges.

MARCOULNOIS (CLP)

Mi-Carême show : le 21 mars. La billetterie et les réservations sont ouvertes au prix de 5 € à l'office du tourisme de Chagny, rue des Halles, ou au 03.85.87.25.95.

RULLY

Des jeunes judokas au top



Les judokas de Rully qui ont participé à la rencontre Petits tigres à Saint-Marcel. Photo DR

Les élèves du Judo-club de Rully ont participé, samedi, à la première rencontre des Petits tigres, compétition réservée aux poussins. Chaque judoka est noté selon deux critères valant 40 points chacun : les points techniques et les points de combat.

Ily avait une centaine de participants en tout.

Voici les résultats de cette première rencontre dans la zone nord pour les judokas rullyotin. Matéo Bouley et Jarod Cras-Brancher ont eu le maxi-

um, soit 80 points. Noam Cras-Brancher, Manon David-Clerc et Antoine Faivre ont obtenu 67 points. Vincent Jost termine avec 60 points. Mattéo Schmid obtient 57 points. Théo Thevenet a eu 42 points. Maelys Lefebvre a fini avec 40 points. Eliott Delarache totalise 38 points. Nathan Comte a eu 36 points. Andréa Gomes Barrigueira et Jeanne Bey ont fini avec 35 points. Ily aura d'autres rencontres de ce type au cours de la saison.

G.J.

CHAGNY



Thé dansant. Dimanche après-midi, l'Amicale pour le don de sang de Chagny a organisé un thé dansant. Le groupe Onyx est venu faire danser le public au son de la musette et de l'accordéon. Jeudi matin, l'Amicale organise un don du sang à la Maison du peuple, de 8 h à 12 h 30. Photo G. J.

Bonnes Adresses

POMPES FUNEBRES

640988800

POMPES FUNÈRES FRANCK

Organisation complète des obsèques 24 h/24 - 7j/7

Inhumation - Crémation - Contrats obsèques

Transfert chambre funéraire - Marbrerie

18 rue Saint-Nicolas - COUCHES - Tél. 03 85 49 67 02

Commerçants, artisans pour figurer dans cette rubrique :

03 85 90 68 41